



Alarmes certifiées : migrer sans perdre sa certification ni son assurance

Remplacer une ligne analogique d'alarme paraît simple : on branche un transmetteur 4G, l'alerte repart, l'affaire est close. Pour une installation **certifiée** — celles qu'exigent souvent les assureurs pour les commerces, les officines, les bijouteries, les entrepôts ou les sites sensibles —, c'est une erreur potentiellement coûteuse. Ces installations obéissent à des **référentiels précis** qui ne portent pas seulement sur la détection, mais aussi sur la façon dont l'alerte est transmise. Migrer sans en tenir compte peut faire tomber la conformité, avec des conséquences en cas de sinistre.

Ce que les référentiels encadrent, côté transmission

Sans entrer dans le détail des textes — ils évoluent et dépendent du niveau de l'installation —, trois exigences reviennent systématiquement. Le **nombre de voies de transmission** : selon le niveau de sécurité requis, une seule voie peut ne pas suffire, d'où les dispositifs à double voie (par exemple IP et réseau mobile). La **supervision du lien** : le centre de télésurveillance doit détecter, dans un délai borné, qu'un transmetteur ne répond plus — c'est ce qui distingue une vraie installation de sécurité d'un boîtier qui « a l'air » de marcher. Et la **continuité en cas de coupure électrique**, avec une autonomie exigée sur batterie.

Ces exigences expliquent pourquoi le remplacement d'une ligne analogique n'est pas une simple substitution : le cuivre offrait, de fait, une voie alimentée par le réseau. Le remplacer par un lien qui dépend de votre box et de votre alimentation change la nature du dispositif — c'est le point développé dans [alarmes et télésurveillance](#).

Le risque concret : la défaillance silencieuse

C'est le scénario redouté, et il est fréquent. La ligne cuivre est coupée à la fermeture ; le transmetteur, lui, reste en place et continue d'afficher un état normal en local. La centrale s'arme et se désarme comme d'habitude. **Mais plus rien ne part vers le centre de**

télésurveillance. Personne ne s'en aperçoit — jusqu'au jour où une intrusion ne déclenche aucune intervention. Et dans cette hypothèse, la question de la couverture d'assurance se posera, puisque la garantie était souvent conditionnée à une installation certifiée et opérationnelle.

La marche à suivre, avec les bons interlocuteurs

- **1. Identifier le niveau de votre installation** : votre contrat de télésurveillance et votre attestation mentionnent le référentiel et le niveau. C'est ce document qui commande tout le reste.
- **2. Contacter l'installateur ou le télésurveilleur** — pas votre opérateur télécom. Eux seuls savent quelle solution de remplacement maintient la conformité de *votre* installation.
- **3. Vérifier la génération mobile** si la solution proposée passe par le réseau cellulaire : un transmetteur 2G installé aujourd'hui sera muet avant la fin de la décennie — piège documenté dans [VoLTE et fin de la 2G/3G](#).
- **4. Informer votre assureur** du changement, et conserver la **nouvelle attestation** après migration. C'est ce document qui vous protège.
- **5. Faire tester la transmission** — un test confirmé par le centre de télésurveillance, jamais une présomption locale.

Le cas des installations non certifiées

Si votre alarme n'est soumise à aucune exigence contractuelle particulière, la contrainte est moindre — mais la logique reste valable : une alarme dont la transmission n'est pas supervisée ne vous protège que le jour où vous êtes là pour l'entendre. La migration est le bon moment pour poser la question du niveau réellement souhaité, en cohérence avec ce que la coupure coûterait, raisonnement développé dans [le coût d'une coupure non anticipée](#).

Cet article présente des principes généraux à visée d'information et ne se substitue ni aux référentiels applicables à votre installation, ni aux stipulations de votre contrat d'assurance. Les exigences exactes doivent être vérifiées auprès de votre installateur, de votre télésurveilleur et de votre assureur.

Pour aller plus loin

- [Alarmes et télésurveillance : ne pas perdre la transmission](#)

- [Systèmes d'alarme sur ligne analogique : les solutions alternatives](#)
- [VoLTE et voix sur 4G : ce qui change pour vos équipements](#)
- [Que trouve-t-on derrière une ligne analogique ?](#)

Une alarme certifiée à migrer sans risque ?

AILERYS Conseil recense vos équipements de sécurité, coordonne installateur et télésurveilleur, et vérifie que l'attestation est bien renouvelée.

[Échanger avec un expert : https://finducuivre.info/contact/](https://finducuivre.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Pharmacies : télétransmission, monétique et alarme](#)
- [Ascenseurs : la téléalarme obligatoire face à la fin du cuivre](#)
- [ERP et fin du cuivre : obligations de sécurité](#)
- [Copropriétés et syndicats : le guide de la migration](#)

Article révisé le 14 octobre 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuivre.info/alarmes-certifiees-migrer-sans-perdre-certification/>